

A l'attention des habitants
du centre bourg de Brindas

Vaugneray, le 5 juin 2025

Votre interlocutrice : Marion Derognat dit Rosset
(marion.derognat-dit-rosset@ccvl.fr ou 04.78.57.57.43)

Objet : Organisation de la collecte des déchets

Madame, Monsieur,

Vos déchets sont actuellement collectés en bornes d'apport volontaire. Pour cela, deux points de collecte ont été aménagés rue du Vieux Bourg et Place de la Paix. Chaque point de collecte est actuellement équipé de bornes destinées aux ordures ménagères et au tri sélectif des déchets recyclables.

Toutefois, les bornes de stockage des ordures ménagères situées rue du Vieux Bourg occasionnent des nuisances pour les riverains, notamment en raison de la configuration du site. En effet, les bornes de stockage sont installées dans un secteur mal ventilé, en raison de la proximité des immeubles aux abords immédiats. Ainsi, en période de estivale en particulier, les nuisances pour les riverains sont importantes.

La CCVL et la mairie de Brindas ont ainsi cherché une solution permettant de garantir une bonne qualité de service public.

C'est la raison pour laquelle la CCVL, en accord avec la mairie de Brindas, fait évoluer la répartition des points de collecte dès **mercredi 18 juin 2025**.

A compter de cette date, la répartition des bornes sera la suivante :

- Place de la Paix : bornes destinées aux ordures ménagères
- Rue du Vieux Bourg : bornes destinées au tri sélectif des déchets recyclables (tous les emballages et tous les papiers)

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Frédéric JEAN
Maire de BRINDAS

Daniel MALOSSE
Président de la CCVL

Brindas
Crézieu-la-Varenne
Messimy
Pollionnay
Sainte-Consorce
Thurins
Vaugneray
Yzeron

